

---

**Vous accompagner dans la cartographie de vos risques de corruption  
et dans la mise en place de vos dispositifs « SAPIN 2 »**

**Paris**

Tél : +33(0)1 40 54 29 29

**Lyon**

Tél : +33(0)4 72 82 20 80

[www.soulier-avocat.com](http://www.soulier-avocat.com)

 <https://fr.linkedin.com/company/cabinet-soulier>

**Lyon**

Tél: +33(0)7 83 42 76 83

[www.fcconsulting.company](http://www.fcconsulting.company)

 <https://www.linkedin.com/in/fredericcordel>

- Spécialiste de la prévention et de la gestion des risque pénaux.
- Défense de personnes morales et de leurs dirigeants mis en cause dans le cadre d'infractions relevant du droit pénal des affaires.
- Intégralité des échanges couverts par le secret professionnel de l'avocat.
- Une structure spécialisée en compliance fondée en 2014.
- Plus de **50 cartographies « SAPIN 2 » rédigées.**
- + 150 sessions de formation « SAPIN 2 » dispensées.
- De nombreux outils et modèles mis à votre disposition.

**Vos partenaires juridiques et opérationnels dans la mise en place de votre programme de conformité à la loi SAPIN 2.**

01

Distribution de questionnaires en ligne

➤ Comprehensive questionnaires covering about 100 controls and best practices for corruption prevention and detection, and **review of over 40 "aggravating" and "mitigating" risk factors**, distributed across the entire group.oupe.

02

Entretiens avec les acteurs clés

- PDG
- Dir. Juridique
- Dir. audit & risques
- Dir. Achats
- Dir. Commercial
- Dir. Qualité
- DAF
- DRH
- Dir. Divisions...

03

Revue politiques et procédures groupe

- Politique et procédures achats
- Gestion des NDF
- Sales policyolitique commerciale
- DOA (achats, recrutement, NDF...)
- ...

=

=

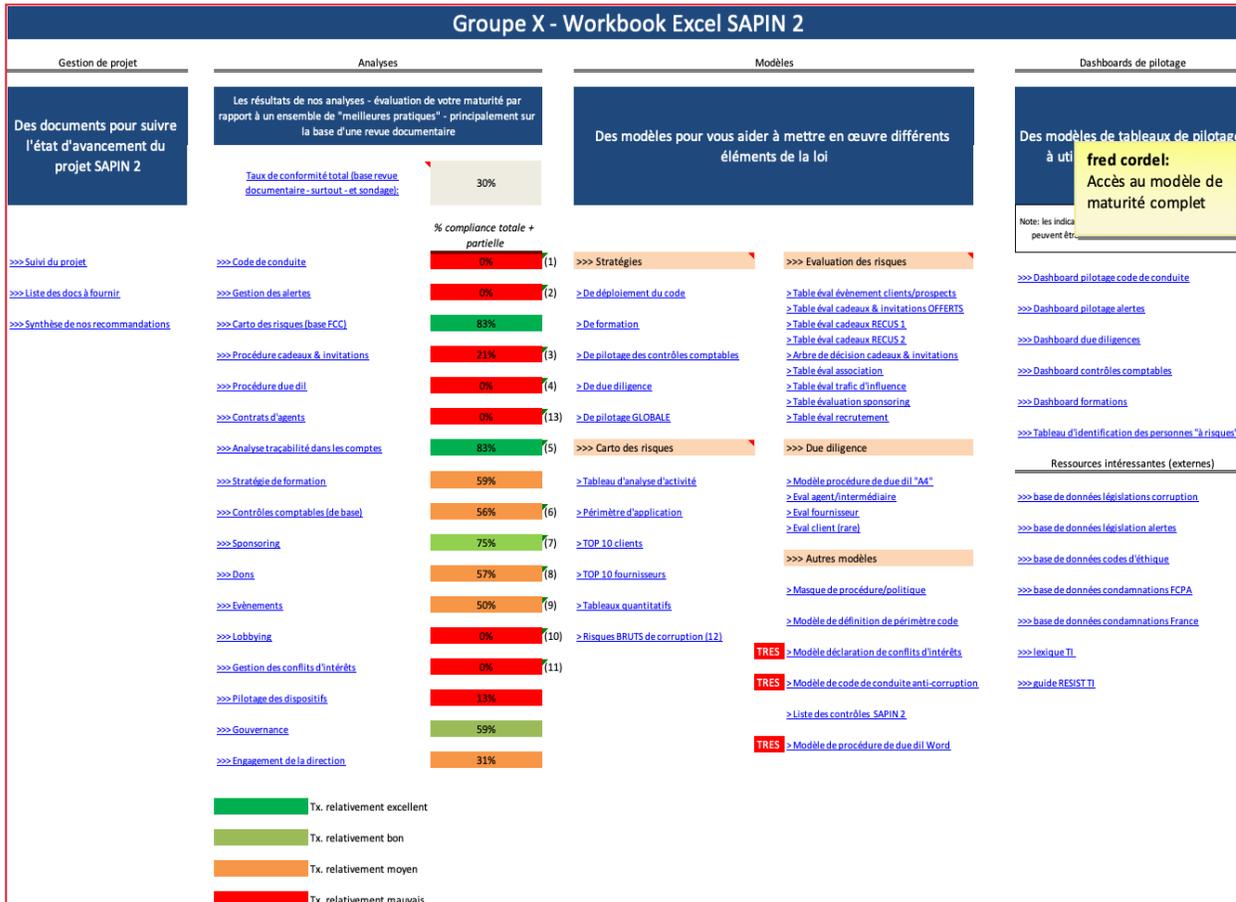
**40 facteurs de risques revus**  
(ex: dépendance économique des fournisseurs, degré de concentration du CA...).

**+ 360 points de maturité** analysés

VOTRE CARTOGRAPHIE DES RISQUES BRUTS ET NETS DE CORRUPTION

Une approche très opérationnelle, focalisée sur les « facteurs aggravants » et « atténuants » de risques de corruption.

## NOTRE FICHER D'ANALYSE (lors de la cartographie des risques)



## Ce fichier comprend :

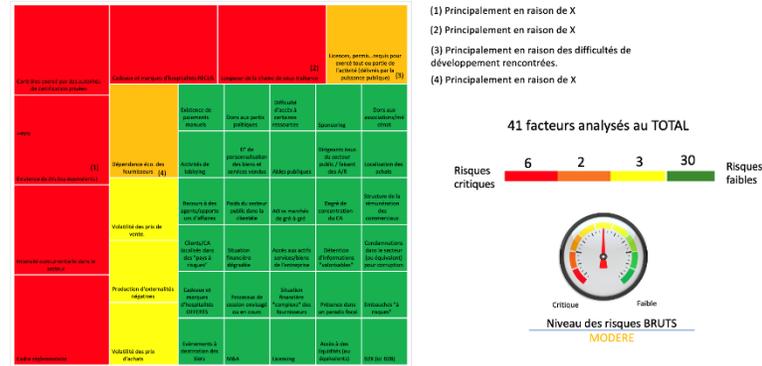
- Des outils d'analyse semi-automatisés de votre maturité (+ 360 critères analysés),
- La synthèse de nos analyses de risques (40 facteurs analysés),
- Des outils d'aide à la décision,
- Des liens utiles...

Remis en fin de mission, il vous permettra de piloter votre conformité **EN TOUTE AUTONOMIE !**

## NOTRE MODELE DE CARTOGRAPHIE SAPIN 2

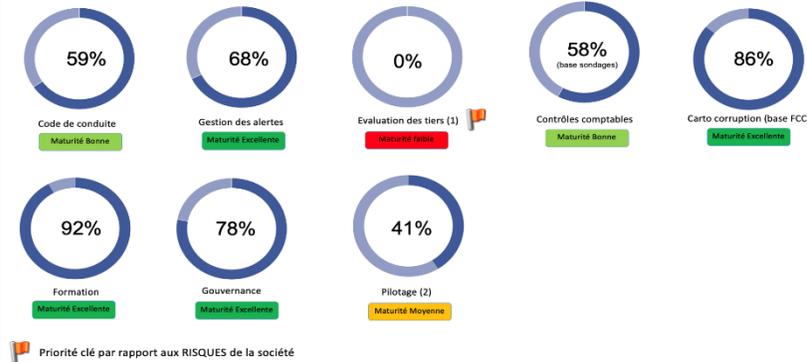
### Synthèse de l'analyse des risques BRUTS de corruption

>>> Tree map complète des facteurs « aggravants » et « atténuants »

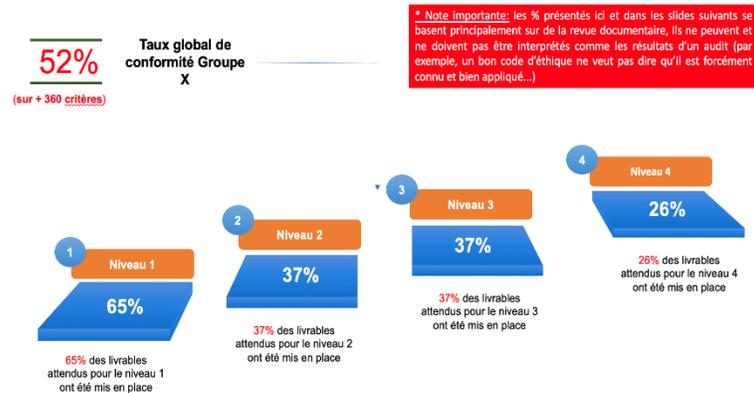


### SYNTHESE DE NOTRE EVALUATION (% de conformité / + 350 critères)

Slide D (1/2)



### Slide C: Synthèse GLOBALE des résultats de la maturité de nos dispositifs de prévention/détection



### Annexe 2 – mécénat et parrainage

Dans le cadre de l'entretien mené avec votre directeur industriel, nous comprenons qu'il est possible que vous augmentiez vos dépenses de mécénat et/ou de parrainage dans les années à venir. Si tel est le cas, nous vous recommandons d'appliquer à terme l'ENSEMBLE des meilleures pratiques suivantes:

- Formaliser systématiquement une convention de mécénat/parrainage.
  - Soumettre cette convention à la signature de votre DG si elle dépasse un certain montant ou si elle est en lien avec un acteur public (ex: mairie). La soumettre systématiquement à votre Direction Juridique et Compliance.
  - Formaliser une analyse de risques (voir notre modèle de grille de lecture dans **notre workbook Excel**). Soyez en particulier attentif: à l'existence de PPE dans l'association, à la corrélation don/décision administrative importante, à l'existence d'éventuels conflits d'intérêts.
  - Allouer les dépenses de mécénat et parrainage à des comptes comptables spécifiques (ex: 6238X-Mécénat et 6238Y-Parrainage).
- Privilégier les actions de mécénat/parrainage:
  - En dons de matériel et/ou mécénat de compétences.
  - Auprès d'associations abritées et/ou auditées par le « don en confiance ».
  - Dans des périodes où vous n'êtes pas en attente de décisions administratives importantes.
  - Hors période électorale si vous êtes dans l'attente de décisions administratives importantes.

Pour en savoir plus, voir le guide de l'AFA à: <https://www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr/fr/nouveau-guide-pratique-sur-operations-parrainage-et-mecenat>

➤ Un document de plus de 50 pages = votre modèle économique décomposé via le prisme du risque de corruption,

➤ Un document visuel et orienté « actions » qui facilite la prise de décision,

➤ Un document adopté par plus de 50 clients.

- **Accompagnement dans l'élaboration et/ou la mise en conformité de l'ensemble des dispositifs requis au titre de la loi SAPIN 2 sur la base de la cartographie des risques :**
  - ✓ **Code de conduite** applicable à l'ensemble du personnel de l'entreprise et aux collaborateurs tiers partout où l'entreprise exerce une activité, y compris à l'étranger,
  - ✓ **Régime disciplinaire** permettant de sanctionner les salariés de la société en cas de violation du code de conduite de la société,
  - ✓ **Dispositif d'alerte** interne permettant le recueil de signalements émanant de membres du personnel et relatifs à l'existence de conduites ou de situations contraires au code de conduite de la société,
  - ✓ **Dispositif d'évaluation de l'intégrité des tiers** (clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaires...),
  - ✓ **Dispositif de formation et de sensibilisation** destiné principalement aux cadres et membres du personnel les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence,
  - ✓ **Dispositifs de contrôles comptables**, internes ou externes, destinés à s'assurer que les livres, registres et comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence,
  - ✓ **Dispositif de contrôle et évaluation interne des mesures mises en œuvre par la société.**
- **Accompagnement dans la mise à jour régulière de la cartographie des risques conformément aux exigences légales.**

- ✓ Accompagnement dans l'élaboration / la mise à jour du plan de vigilance afin de prévenir les risques d'atteintes graves aux droits humains, à l'environnement, à la santé et à la sécurité des personnes,
- ✓ Conseil et assistance sur l'ensemble des problématiques environnementales (pollution, remise en état, traitement des déchets, installations classées pour la protection de l'environnement, etc.) et plus généralement sur les régimes de responsabilité pénale, environnementale et administrative,
- ✓ Diagnostic et harmonisation des chaînes de délégations de pouvoirs et de signature dans une optique de prévention des risques pénaux des dirigeants,
- ✓ Audit et mise en conformité au regard de la réglementation RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).



**Jean-Luc Soulier**

[jl.soulier@soulier-avocats.com](mailto:jl.soulier@soulier-avocats.com)

Avocat au Barreau de Paris

Associé Gérant



**Claire Filliatre**

[c.filliatre@soulier-avocats.com](mailto:c.filliatre@soulier-avocats.com)

Avocate au Barreau de Lyon

Membre de la Commission Compliance  
et Ethique du Barreau de Lyon

Présidente de la sous-commission  
« Ethique privée des affaires »



**Frédéric Cordel**

[fcconsulting@outlook.com](mailto:fcconsulting@outlook.com)

Fondateur de FCconsulting

Ancien cadre dirigeant de société cotée  
Formateur Sapin 2 / RGPD / Compliance  
Cybersécurité

Vous pouvez également nous contacter à l'adresse [compliance@soulier-avocats.com](mailto:compliance@soulier-avocats.com)